

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024

tenue au temple de Céligny à l'issue du culte de 10 heures

1. Accueil – prière – lecture des principes constitutifs Art. 15

Le Président, Jean-Pierre Kradolfer, ouvre la séance à 11:15 devant les 55 personnes présentes.

Il salue :

Les représentant.e.s des communes présent.e.s, notamment

M. Jack Lowe Municipal de Commugny

Mme Linda Sibuet Pasteure, ministre de la Paroisse

M. Jean-Paul Berney Représentant du Conseil régional

Les membres du Conseil de paroisse présents

M. Roy Chacko Membre de la Commission de gestion et des finances

Les membres du bureau de l'Assemblée paroissiale

Mme Marie-Aline Roverato Vice-présidente

Mme Vanessa Valencia Secrétaire (remplaçant Emmanuelle Thöny)

M. Eric Rothacher Comptable et responsable des bâtiments

M. Jacques Sublet Responsable des bâtiments

M. Jacques-Olivier Chabot Ancien président de l'Assemblée paroissiale

Il excuse :

M. Salvatore Mascali, municipal de Mies, Mme Marie-Laure Bianconcini, Mme Florence Kraft, organiste de la paroisse, Mme Raymonde Wagner, Mme Chantal Turin, préfète, et M. Olivier Fargeon, préfet du district de Nyon, M. Vincent Hornung, maire de Céligny, M. Jean Widmer, syndic de Bogis-Bossey, M. Dotta Roberto, syndic de Chavannes-des-Bois, M. Gérard Produit, syndic de Coppet, Mme Lucie Kunz-Harris, syndic de Founex, Mme Denise Rudaz, syndic de Tannay, Mme Nadine Kay et Mme Ariane Debluë membres de la Commission de gestion et des finances.

2. Prière – Lecture des principes constitutifs

La prière est prononcée par la pasteure Mme Linda Sibuet.

La vice-présidente, Mme Marie-Aline Roverato, donne lecture des Principes constitutifs de l'EERV et de l'article 15 du Règlement ecclésiastique.

3. Adoption de l'ordre du jour

(Annexe I : Ordre du jour)

La version définitive du budget fait l'objet d'un nouveau document séparé qui remplace celui joint à l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée paroissiale du 14 avril 2024.

Le procès-verbal de l'Assemblée paroissiale de printemps a été mis à disposition au secrétariat paroissial ainsi que dans les temples de la paroisse dans les délais statutaires. Il n'est donc pas lu.

Mme Julie Sabbah propose d'ajouter M. Guillaume Fatio dans la liste des membres du conseil sortant au point 6 du compte-rendu.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité sous réserve de la modification susmentionnée.

5. Budget de la Paroisse pour 2025

(Annexe IV : Budget 2024 – Bernd Ehle)

M. Bernd Ehle, nouveau trésorier de la paroisse, explique la remise du nouveau document ce matin par la communication tardive des contributions de l'EERV et de l'EPG. Les hypothèses principales concernant le projet de budget 2025 sont énumérées.

- **Produits** : les recettes issues des collectes continuent de baisser, et les offrandes suivent cette même tendance décroissante. L'objectif pour 2025 est légèrement revu à la baisse passant de CHF 52'500.- à CHF 50'000.-. Les recettes provenant de la location des locaux ont été ajustées, passant de CHF 17'000.- à CHF 15'000.-, en raison d'une diminution de la demande. Le conseil de paroisse prévoit une stabilité des autres sources de revenus, pour un total de CHF 111'700.-, ce qui représente une diminution de CHF 10'500.- par rapport au budget 2024.
- **Charges** : légère augmentation du budget de CHF 1'100.- à CHF 1'500.- pour les activités paroissiales (culte de l'enfance et éveil à la foi). Optimisation de certaines dépenses, telles que le catéchisme et groupe de jeunes, pour mieux refléter les coûts réels, qui sont inférieurs à ce qui avait été budgétisé auparavant. Deux lignes budgétaires obsolètes « Frais des pasteurs » et « Diaconies » ont été supprimées et remplacées par deux rubriques plus actuelles à savoir « Le dîner de bienvenue avec les étudiants de Bossey » et « Le camp de marche », pour lequel le conseil paroissial a décidé de couvrir les frais de participation des ministres. Malgré ces réallocations, les dépenses globales des activités paroissiales ont été réduites de CHF 11'000.- du budget 2024 à CHF 9'800.- pour 2025.

Les engagements extérieurs de la paroisse ont également évolué. Les contributions des paroisses à l'EERV, à la Région et à l'Association sociale œcuménique de la Côte (ASOLAC) pour 2025, sont en hausse d'environ CHF 3'000.- par rapport à l'année dernière. Les dons divers ont légèrement été réduits passant de CHF 2'800.- à CHF 2'500.-. Le conseil paroissial n'a pas d'objectif à définir pour la catégorie « Dons missions/Terre nouvelles (Carême et couronnes) » car les recettes sont directement reversées aux œuvres concernées.

Le montant estimé pour l'exercice 2025 est de CHF 111'700.- pour les produits et de CHF 129'092.- pour les charges, montrant un déficit estimé de CHF 17'392. En considérant les exercices passés, le trésorier est confiant pour l'exercice 2025, car ce budget est réaliste en termes de recettes et prudent en termes de charges et l'expérience montre qu'à la fin de l'exercice budgétaire annuel le budget revient, en général, à l'équilibre grâce à une accélération finale des dons et des offrandes.

6. Rapport de la commission de gestion et finances

(Annexe V : Budget 2025 - Roy Chacko)

Le président passe la parole à M. Roy Chacko, membre de la Commission de gestion et des finances (ci-après la Commission). La Commission, qui compte aussi Mme Ariane Debluë et Mme Nadine Kay, s'est réunie à la demande du trésorier, M. Bernd Ehle, le 18 novembre 2024 pour examiner le projet de budget 2025, déjà approuvé par le Conseil de paroisse. Sur la base des chiffres présentés et des explications reçues, M. Roy Chacko informe que la Commission a jugé le budget 2025 stable et équilibré. Elle recommande donc à l'Assemblée d'approuver le budget 2025 tel que présenté par le trésorier.

7. Discussion – vote du budget

Le budget 2025 est adopté à l'unanimité.

8. Rapport du Conseil Paroissial : informations sur la vie de la paroisse

Lors de l'assemblée, un rapport des activités et des évolutions au sein de la paroisse a été présenté par le nouveau président du CP, M. Fredrik Stackelberg, mettant en avant les faits marquants et projets à venir.

Conseil de paroisse :

Le nouveau conseil élu le 14 avril 2024 compte 9 membres, dont 4 nouveaux et la pasteur Linda Sibuet

Responsabilités attribuées :

- Vice-présidence : Michaela Tibi
- Trésorier : Bernd Ehle
- Secrétaire : Sung-Mi Chan
- Gestion table des cultes et concours de photos : Giselle Meroni
- Activités de solidarité et visites aux aînés : Laurence Aidonidis-Ducet
- Jeunesse : Jean-Philippe Klein
- Sacristain : Yves Burger

Ressources humaines :

Le poste de ministre est toujours vacant. Linda Sibuet remplit cette fonction avec des remplaçants occasionnels.

Vanessa Valencia est la nouvelle secrétaire, succédant dans ses fonctions à Emmanuelle Thöny. Les responsables des bâtiments, Eric Rothacher et Jacques Sublet, quitteront leur rôle fin 2024. La paroisse est donc à la recherche de leurs successeurs pour assurer la continuité de cette mission.

Le recrutement est en cours pour un sacristain remplaçant.

Activités importantes, telles que :

Le camp de marche sur le thème « Lève-toi et Marche » a rassemblé 44 participants de tous âges à Sainte-Croix, dans la Drôme. Ce séjour a été marqué par des moments spirituels intenses et un renforcement des liens au sein de la communauté.

La fête de paroisse a également rencontré un beau succès, avec 130 personnes présentes pour le culte et 100 participants au repas. L'événement s'est déroulé dans une ambiance fraternelle, soutenue par un engagement bénévole.

Projets et réflexions en cours :

Retraites et études : Une journée au Château de Bossey a été organisée pour réfléchir aux priorités et au développement de la paroisse. Les thèmes abordés incluaient l'accueil des familles, la modernisation des cultes, l'amélioration de la communication, entre autres. Une séance spirituelle s'est tenue à Crêt-Bérard, centrée sur l'accueil des personnes en souffrance et sur le rôle de la paroisse dans ce domaine.

Église 29 : La réorganisation de l'Église évangélique réformée vaudoise (EERV) prévoit une réduction significative du nombre de paroisses : de 88 à 25-30 dans le canton de Vaud, et de 8 à 2-3 dans notre région.

Un groupe de travail a été créé au sein de la paroisse pour piloter ce projet et accompagner les changements à venir.

Des réflexions approfondies sur la vision et la mission de la paroisse sont en cours. Elles guideront les priorités et actions à entreprendre dans le cadre du grand projet Église 29. L'assemblée exprime sa volonté de renforcer la communauté et de s'adapter aux défis à venir.

Remerciements ont été adressés aux paroissiens pour leur confiance et leur engagement.

Étude menée par Michaela Tibi

Introduction

Une étude a été réalisée auprès des aînés, des familles avec enfants et des jeunes pour comprendre leurs attentes. Cette démarche marque le début d'un dialogue continu avec la communauté.

Points clés identifiés

- Importance de la communauté :

La paroisse est perçue par les participants comme un lieu intergénérationnel, innovant et marqué par la fraternité. Ils estiment que les liens entre les membres jouent un rôle fondamental pour maintenir une paroisse vivante.

- Contexte religieux :

Dans un Occident où les chrétiens sont devenus minoritaires, un changement de paradigme est nécessaire, encourageant une Église plus affirmée dans sa foi et plus engagée dans sa mission.

- Aînés :

Avec leur spiritualité mature, ils jouent un rôle crucial dans la transmission de leur histoire personnelle et de celle de la paroisse. Leurs actions, qui ont contribué à façonner la paroisse actuelle, sont grandement reconnues.

- Familles avec enfants :

Ces familles rencontrent des difficultés à concilier leur vie chrétienne et leurs responsabilités quotidiennes. Leurs besoins incluent une perspective chrétienne pour l'éducation de leurs enfants, un accueil plus inclusif pour les nouvelles familles, ainsi que la mise en place d'une école du dimanche afin qu'elles puissent pleinement participer aux cultes.

- Jeunes :

Ils manquent d'espaces et d'activités adaptés à leurs attentes. Une meilleure communication, notamment par les réseaux sociaux qu'ils privilégient, est essentielle. Il est également important de les sensibiliser à la manière dont Jésus-Christ peut les accompagner dans leur vie quotidienne.

Cette étude met en lumière des axes d'amélioration concrets, notamment sur l'accueil, l'inclusivité, et les initiatives destinées aux enfants et aux jeunes. Les résultats sont disponibles sur demande.

9. Paroles de notre ministre

Notre pasteure est invitée à s'exprimer sur la question :

« Nous aimerions savoir comment tu vas ? »

Mme Linda Sibuet nous rassure en affirmant qu'elle va bien et en remerciant chaleureusement toutes les personnes investies dans diverses activités, les groupes de travail et le conseil paroissial, ainsi que les initiatives de solidarité régionale qui l'aident à alléger certaines de ses tâches depuis trois mois. Elle se réjouit également à l'idée de l'arrivée future de la personne qui occupera le poste de deuxième ministre.

10. Informations relatives à Eglise29 : Le point sur les premiers travaux du groupe constitué pour la participation à ce processus – questions et réponses

M. Jean Roussy prend la parole au nom du groupe de travail et souligne l'importance des relations entre l'église et la société.

Un groupe de travail a été formé dans la paroisse en été 2024, pour réfléchir à la demande de l'EERV et informer les paroissiens, afin de les accompagner dans leurs futures décisions. Ce groupe, composé de six membres (Mmes Linda Sibuet et Michaela Tibi, MM. Jacques-Olivier Chabot, Jean-Pierre Kradolfer, Jean Roussy, et Fredrik Stackelberg), invite les paroissiens à partager leurs questions et propositions. Cette étude durera jusqu'en 2029.

Le groupe reste ouvert à la discussion avec d'autres paroisses de la région, comme celles de Nyon, Crans, la Dôle, et Versoix (cette paroisse appartient à l'EPG, vis-à-vis de laquelle nous avons déjà une convention partagée avec Céligny). Il existe des affinités entre les communes Chavannes-de-Bogis et Bogis-Bossey, d'une part, et Crassier et environs, d'autre part.

Une concertation interparoissiale est prévue d'ici la fin de l'hiver, avec davantage d'informations à venir lors de la prochaine assemblée, où des décisions pourraient être prises. M. Jean Roussy insiste sur l'importance de la participation de tous.

11. Informations régionales

M. Jean-Paul Berney adresse les salutations du Conseil régional et rappelle que la nouvelle législature a débuté avec l'installation des membres lors du culte régional à Gland, le 8 octobre.

Les membres sont : Mme. Claire-Lise Walz, M. Jean-Paul Berney, M. Jacques Samain (caissier), Mme Isabelle Court (vice-présidente), Mme Suzanne Bournoud (présidente), M. Daniel Gehrig (aumônier), et M. Étienne Dollfus (coordinateur).

Il est souligné que la région manque toujours de postes ministériels. Les commissions de repourvues n'ont pas abouti et trois ministres partiront à la retraite au printemps 2025, ce qui suscite des inquiétudes. Actuellement, trois demandes de repourvues sont en cours.

L'animatrice jeunesse Mme Katja Garonne poursuit son intégration et évalue comment répondre aux besoins des jeunes.

Concernant le projet Église29, le Conseil régional informe et soutient les paroisses. Il encourage les paroissiens à identifier leurs activités, besoins, projets, et alliances en fonction de leurs moyens. Les données recueillies seront transmises au groupe pilote cantonal pour élaborer des projets régionaux.

Le Conseil régional continuera d'accompagner ce processus de transformation jusqu'à ce que les grandes paroisses créées puissent collaborer directement avec l'EERV. Le Conseil régional exprime sa gratitude envers tous ceux qui s'investissent dans les paroisses et le changement à venir.

12. Élection d'un délégué à l'Assemblée régionale

M. Fredrik Stackelberg est élu à l'unanimité.

Mme Vanessa Valencia est élue à l'unanimité comme secrétaire du bureau de l'Assemblée.

13. Divers

A) Pour ne pas allonger le culte qui précède l'assemblée, est-ce envisageable de supprimer la Sainte Cène ?

Question envoyée par mail à M. Jean-Pierre Kradolfer

- Mme Linda Sibuet explique que la célébration de la Sainte Cène avant l'assemblée a pour but de favoriser la communion avec le Seigneur et entre les participants, afin d'aborder ensuite de manière libre et fraternelle les questions parfois complexes concernant l'église. Elle souligne les efforts pour limiter la durée du culte à une heure et exprime son souhait de maintenir la Sainte Cène, qu'elle juge importante.
- Mme Pierrette Amstutz, paroissienne de longue date confirmée en 1959, partage son sentiment selon lequel la fréquence actuelle de la Sainte Cène peut engendrer une forme de banalisation. Elle explique qu'à une époque où la Cène était célébrée moins souvent, elle vivait cet événement avec une profondeur et une signification accrue.
- Mme Linda Sibuet nous rappelle que selon le règlement ecclésiastique de l'EERV, il est stipulé que la Sainte Cène doit être célébrée au moins deux fois par mois.
- M. Jacques-Olivier Chabot exprime que lors des deux réunions annuelles de l'Assemblée de paroisse, il considère normal de célébrer un culte avec Sainte Cène. *Il souligne que ce moment n'arrive que deux fois par an et qu'il est ainsi béni par Dieu.*

B) Toutes questions ou tous sujets qui n'auraient pas été discutés précédemment

- Mme Anne Ehle pose des questions relatives au point 12, auxquelles M. Jean-Pierre Kradolfer répond en expliquant la structure régionale. Il précise qu'au niveau régional, les autorités se divisent en un pouvoir législatif, représenté par l'Assemblée régionale, et un pouvoir exécutif, assuré par le Conseil régional. M. Fredrik Stackelberg, président du Conseil, intègre le pouvoir législatif, tandis que M. Jean-Paul Berney est membre du pouvoir exécutif.
- M. Jacques-Olivier Chabot, ancien président de l'Assemblée de paroisse et délégué de notre paroisse à l'Assemblée régionale, rappelle que malgré la vacance d'un des deux postes de ministre, notre paroisse, disposant de deux postes ministériels, a droit à quatre délégués à l'Assemblée régionale. Il insiste sur l'importance d'assurer la représentation de notre paroisse au sein de cette instance, particulièrement dans cette période de transition et de mutation.
- Mme Christiane Steck nous pose deux questions :
 - 1^{ère} question : *A propos du groupe des jeunes : Qui sont ces jeunes et quelles sont leurs activités ? S'agit-il uniquement de loisirs entre eux, ou peut-on envisager un avenir marqué par leur présence et leur engagement au sein de la paroisse ?*

Mme Michaela Tibi répond que le groupe des jeunes suscite de l'intérêt, et les membres souhaitent des activités régulières (mensuelles ou bimensuelles). Elle souligne l'importance de construire des projets avec eux, en collaboration avec les jeunes catéchumènes en cours de confirmation.

Mme Linda Sibuet rappelle que, selon le fonctionnement de l'EERV, la jeunesse est régionalisée, et la paroisse n'a pas à porter seule la responsabilité d'un groupe de jeunes.

À Gland, un groupe de jeunes existe, tandis que Nyon tente d'en créer un depuis plusieurs années. Depuis septembre, une animatrice jeunesse, Mme Katja Garonne, occupe le rôle de troisième ministre régional, dédiée à la jeunesse. Une rencontre avec elle est prévue pour discuter de futures propositions.

- 2^{ème} question : *En l'absence d'un futur collègue pour épauler la pasteure, ne serait-il pas possible d'accueillir un ou une stagiaire pour venir en aide à Mme Linda Sibuet ?*

Mme Linda Sibuet répond que les ressources humaines de l'EERV pourraient envisager de proposer un(e) stagiaire comme option. Elle mentionne également d'autres possibilités, telles que le recours à des pasteurs retraités qui acceptent des missions en contrat à durée déterminée (CDD).

14. Clôture

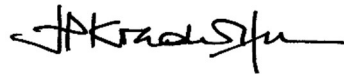
Le président remercie les participant·e·s et les intervenant·e·s, il remercie l'organiste de la paroisse, Mme Florence Kraft, qui nous accompagne pour le chant final « A toi la gloire » 3^{ème} strophe No 34/18.

Il clôt l'Assemblée à 12:30.

Pour le bureau de l'Assemblée paroissiale

Le président

La secrétaire



Jean-Pierre Kradolfer

Vanessa Valencia

CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE du 24 novembre 2024

L'assemblée se tiendra au temple de Céligny à l'issue du culte de 10 heures.
En cas d'indisponibilité, vous pouvez vous excuser auprès du secrétariat.

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil – Salutations – Absent·e·s excusé·e·s
2. Prière – lecture des principes constitutifs
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 14 avril 2024
5. Présentation du budget de Terre Sainte - Céligny
6. Rapport de la Commission de gestion et des finances
7. Discussion – Vote
8. Rapport du Conseil paroissial : Informations sur la vie de la paroisse
9. Paroles de notre ministre
10. Informations des membres du bureau de l'assemblée générale de Céligny
11. Informations relatives à Eglise29 : le point sur les premiers travaux du groupe constitué pour la participation à ce processus – questions et réponses
12. Informations régionales
13. Informations cantonales
14. Divers : toutes questions ou tous sujets qui n'auraient pas été discutés aux points précédents
15. Chant de clôture No 34/18

L'assemblée paroissiale sera suivie d'un apéritif copieux dans la salle d'église de Céligny

Le procès-verbal de l'assemblée paroissiale du printemps 2024 ainsi que l'ordre du jour de cette assemblée sont à disposition dans les temples (banc du fond) de Coppet et de Commugny et au secrétariat de la Paroisse aux heures d'ouverture. Les autres documents seront disponibles sur place.

Secrétariat

Route de l'Église 18
1291 Commugny
022 776 11 64
paroissets@bluewin.ch

Ouverture

mardi 9h – 11h et 15h – 17 h
jeudi 9h – 11h

<http://terresainte.eerv.ch>

PAROISSE DE TERRE SAINTE - CÉLIGNY

BUDGET 2025

PRODUITS				Réel 2022	Budget 2023	Réel 2023	Budget 2024	Budget 2025
COLLECTES ET TRONCS								
	Collectes et troncs		22'852	36'000	20'124	36'000	30'000	
	Collectes SF		13'660		16'937			
	Collectes mariage		155		0			
	Total COLLECTES ET TRONCS		36'667	36'000	37'061	36'000	30'000	
OFFRANDES								
	Offrandes		51'121	55'000	50'660	52'500	50'000	
	Total OFFRANDES		51'121	55'000	50'660	52'500	50'000	
DIVERSES RECETTES								
	Location de locaux paroissiaux		21'050	15'000	19'790	17'000	15'000	
	Contribution Céligny		1'200	1'200	1'200	1'200	1'200	
	Rétrocession Journal Réformés		3472	4'500	3569	3'500	3'500	
	Fête de paroisse (net)		4'475	3'000	3'357	4'000	4'000	
	Couronnes de l'Avent/repas de Carême		3'112		4'528			
	Antenne Swisscom		8'000	8'000	8'000	8'000	8'000	
	Collectes diverses		517	0	530	0	0	
	Recettes diverses		349	0	323	0	0	
	Total DIVERSES RECETTES		42'176	31'700	41'297	33'700	31'700	
TOTAL PRODUITS				129'964	122'700	129'018	122'200	111'700
CHARGES								
			Réel 2022	Budget 2023	Réel 2023	Budget 2024	Budget 2025	
ACTIVITÉS AU SEIN DE LA PAROISSE								
	Culte de l'enfance et Éveil à la foi		1'061	1'000	550	1'100	1'500	
	KT		483	1'000	858	1'000	200	
	Groupe Jeunes		0	500	0	500	200	
	Adultes		755	1'200	950	1'200	1'000	
	Frais: activités cultes		1'876	3'000	4'364	3'000	2'500	
	Activités spéciales		1'875	2'000	2'582	2'000	2'000	
	Dîner étudiants de Bossey		150	0	0	200	400	
	Achats matériel (cultes)		198	1'000	1'391	1'000	1'000	
	Camp de marche		0	1'000	0	1'000	1'000	
	Total ACTIVITÉS AU SEIN DE LA PAROISSE		6'399	10'700	10'695	11'000	9'800	
ENGAGEMENTS EXTERIEURS A LA PAROISSE								
	Contribution à l'EERV		43'561	41'892	41'892	41'892	44'274	
	Contribution à la Région		3'370	3'363	3'363	3'363	3'484	
	ASOLAC		898	897	897	897	1'234	
	Dons Missions /Terre Nouvelles (carême/cour		3'112		4'528			
	Dons divers		2'800	2'600	2'600	2'800	2'500	
	Prestations de musiciens		1'100	1'800	750	1'500	1'500	
	Total ENGAGEMENTS EXTERIEURS A LA PAROISSE		54'841	50'552	54'030	50'452	52'992	
INTENDANCE PAROISSIALE								
	Salles de P: chauffage, électricité et entretien		16'651	25'000	15'009	25'000	20'000	
	Frais entretien et achats matériel		1'665	3'000	1'966	3'000	3'000	
	Assurances (salles de Paroisse)		727	1'000	773	800	800	
	Frais de secrétariat, poste, téléphones		8'768	8'000	11'210	9'000	9'000	
	Frais du Conseil paroissial		3'041	2'000	2'565	3'000	3'000	
	Frais bancaires et CPP		406	500	267	500	500	
	Salaires et charges sociales		23'306	30'000	30'597	30'000	30'000	
	Formation (stagiaires)		0	0	0	0	0	
	Total INTENDANCE PAROISSIALE		54'562	69'500	62'387	71'300	66'300	
TOTAL CHARGES				115'802	130'752	127'112	132'752	129'092
RÉSULTAT ANNUEL: BENEFICE/DÉFICIT				14'162	-8'052	1'906	-10'552	-17'392

Paroisse protestante de Terre-Sainte et Céligny
Commission de gestion

Assemblée paroissiale du 24 novembre 2024, au temple de Céligny

Budget 2025 de la Paroisse Terre-Sainte et Céligny

La Commission de gestion de la Paroisse Terre-Sainte et Céligny s'est réunie le 18 novembre 2024 à Commugny, en présence de Mme Ariane Debluë, Mme Nadine Kay et M. Roy Chacko, sur demande du trésorier, M. Bernd Ehle, afin d'examiner le budget 2025 approuvé par le Conseil paroissial.

La Commission de gestion a passé en revue les dépenses et les recettes prévues au budget 2025 et a pu poser toutes les questions utiles et nécessaires à sa compréhension. Sur la base des chiffres présentés et des explications reçues, la Commission a jugé le budget stable et équilibré. Elle recommande donc à l'Assemblée d'approuver le budget 2025, tel que présenté par le trésorier.

La Commission de gestion remercie très sincèrement le trésorier, M. Bernd Ehle, pour son travail et sa disponibilité.

Commugny, le 18 novembre 2024

Pour la Commission de gestion :

Ariane Debluë :

Nadine Kay :

Roy Chacko :

